Règlement du jeu concours de Noël de Saint-Pryvé Saint-Mesmin 2026

Ce jeu-concours est gratuit et sans obligation d'achat, il se déroule du Mardi 10 novembre 2026, 20h00 au vendredi 04 décembre 2026, 23h59 sur la page Facebook de la Ville de Saint-Pryvé Saint-Mesmin. Le tirage au sort aura lieu le mardi 09 décembre 2025.
Ce jeu est organisé par la commune de Saint-Pryvé Saint-Mesmin située au 215 route de Saint-Mesmin 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin.

Ce jeu-concours est destiné à faire remporter 3 lots à 3 gagnants.

Le lot en jeu est :

- Bon d'achat d'un montant de 200 euros chez Super U, les Quinze Pierres.
- Bon cadeau d'un montant de 100 euros chez Kp Restaurant.
- Bon cadeau d'un montant de 50 euros chez Let Padel.

La participation des mineurs est acceptée avec autorisation parentale.

Les conditions de participation sont les suivantes :

- Laisser un j'aime sur le post Facebook
- Suivre la page de la commune
- Mentionner un ami dans les commentaires du post.

En participant au jeu-concours, le gagnant tiré au sort accepte :

- **Que son nom soit mentionné dans la publication Facebook.**
- **Que son nom soit mentionné dans le bulletin municipal C'Pryvé et le site internet.**
- **D'être pris en photo le jour de la réception du lot.**

Le tirage au sort se fera par l'intermédiaire de la plateforme Rafflys [https://app-sorteos.com/fr/apps/tirage-au-sort-facebook], après vérification des conditions réunies à la participation de ce jeu concours.

1er tirage : Lot : Bon d'achat d'un montant de 200 euros chez Super U, les Quinze Pierres. 1 avenue du traité de Rome, 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin. SAS JAMADIS - Siret : 82072016700023

2ème tirage : Lot : Bon cadeau d'un montant de 100 euros chez Kp Restaurant. 156 route de Saint-Mesmin, 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin. SAS KP & CO - Siret : 91824668700019

3ème : Lot : Bon cadeau d'un montant de 50 euros chez Let Padel. 10 rue des Moines, 45750 Saint-Pryvé Saint-Mesmin. SAS Let Padel – Siret : 912 842 440 00014.

Après tirage au sort, les noms des gagnants seront dévoilés sur les réseaux sociaux le mercredi 09 décembre 2026 à 13h00 via Facebook avec un post annonçant les noms des gagnants.

Le retrait du lot se fera au service communication de la Mairie à partir du jeudi 10 décembre 2026.

Ce jeu-concours respecte les libertés et le RGPD (règlement général sur la protection des données).